



Compte rendu de réunion avec Mme le Maire le 29 mars 2012 en mairie

Cette réunion a été initiée par Mme le Maire pour parler de la circulation et du stationnement sur la place Salmon Legagneur les jours de marché.

Etaient présents :

Pour la municipalité :

Mme le Maire, Mme Fabienne GARON Conseillère municipale, Mme Audrey BERRUER
Chef du service Etat-civil,

Pour l'association C2V :

Daniel ROMAN Président, Louis MOUSSY Vice-président

Après remise d'une lettre de l'association à Mme le Maire concernant les problèmes de circulation et de stationnement les jours de marché, et un échange de vue, il a été convenu que la municipalité étudierait les meilleures solutions pour rendre la circulation possible aux habitants de la rue de la Folie et de la résidence Etoile.

Plusieurs possibilités sont envisagées :

1. Le jeudi :

- a. Interdiction de stationner devant les commerces de la rue Salmon Legagneur de 13 à 15 heures, pour conserver une circulation sud-nord, tout en permettant aux camions des commerçants forains de charger en fin de marché.

2. Le dimanche :

- a. Blocage de la rue Salmon Legagneur de 13 à 15 heures, et autorisation aux riverains d'emprunter le sens interdit de la rue de la Folie pour gagner leur domicile, ou
- b. mise en place de deux agents ASVP à chaque extrémité de la rue de la Folie entre le marché et la rue du Dr Christen pour régler le passage dans les 2 sens

L'association a demandé à participer à une (ou des) réunion de concertation que la mairie organiserait avec le personnel municipal et les élus, les associations de quartier et les commerçants pour résoudre ces problèmes de circulation. Mme le Maire a donné son accord.

Excellente réunion, pleine de bonne volonté et de suggestions des deux côtés.

Rédaction : Louis MOUSSY